



## SERVICE JEUNESSE TOUSSAINT 2020 à déposer en Mairie ou au Point Jeunes directement.

Service Jeunesse – Point Jeunes 11-17 ans, 8 rue de l’Eglise 91360 Epinay-sur-Orge - Tél : 01 69 34 46 68

Email : [service.jeunesse@ville-epinay-sur-orge.fr](mailto:service.jeunesse@ville-epinay-sur-orge.fr)

 : <https://www.facebook.com/Point-Jeunes-dEpinay-sur-orge-1554671031525782/>

### Responsable légal 1 :

Nom: ..... Prénom : .....

Tél : .../.../.../.../... ou .../.../.../.../...

Email : ..... @.....

Profession : .....

### Responsable légal 2 :

Nom: ..... Prénom : .....

Tél : .../.../.../.../... ou .../.../.../.../...

Email : ..... @.....

Profession : .....

Enfant : Nom: ..... Prénom : .....

Age : ..... ans Classe en 2020-2021 : .....

Date : .../.../.....

Signature du responsable légal :

⇒ Cocher par une croix pour indiquer une présence dans la case concernée et indiquer l’activité souhaitée par votre enfant dans la case Préf. pour les activités.

Jour	Matin	Repas	Après midi	Préf. pour les activités * (indiquer le nom de l’activité)
Lundi 19				
Mardi 20				
Merc. 21				
Jeudi 22				
Vend 23				
Lundi 26				
Mardi 27				
Merc. 28				
Jeudi 29				
Vend 30				

*Pour toute inscription, une fiche de liaison pour l’année scolaire 2020-2021 est à fournir. Nous vous invitons à vous rapprocher du Point Jeunes. Sans cette nouvelle fiche, l’inscription ne pourra pas être prise en compte.*

*Toute annulation devra nous parvenir par écrit 48h à l’avance (hors week-end) par mail ou en main propre. Toute annulation hors délai entrainera la désignation du jeune en liste non-prioritaire sur les sorties.*

**Les jeunes habitants la commune d’Epinay-sur-Orge (Spinoliens) sont prioritaires sur l’ensemble des activités, sorties et soirées du Point Jeunes.**

**En inscrivant mon enfant au Point Jeunes, je prends conscience et j’accepte le mode de fonctionnement du Point Jeunes dont le transport en minibus avec 1 seul chauffeur-animateur par minibus. Le jeune inscrit doit avoir un comportement irréprochable afin de permettre à l’animateur de se concentrer exclusivement à la conduite du minibus. L’équipe peut décider de refuser d’inscrire un jeune sur une sortie en minibus du fait d’un comportement précédent inapproprié avec la sortie.**